



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 29 mai 2012

30. Bureau des commissaires du MÉMO – remboursement des dépenses de fonction – février et avril 2012

Document déposé : Rapport A-34-1947 en date du 11 mai 2012 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction du commissaire Daniel Bélanger pour les mois de février et d'avril 2012;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER les dépenses du commissaire Daniel Bélanger pour les mois de février et d'avril 2012, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable de la résolution 30 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal du 29 mai 2012.

M^c France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-1947

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction (D. Bélanger)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 11 mai 2012

NOM DE L'AUTEURE :

Diane De Courcy

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :**

M^{re} France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 200.00 \$

RÈGLEMENT 2011-1 - ARTICLE 6. 4. 1 - AUTORISATION

